

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION
TOUTES SPECIALITÉS

SECOND GROUPE D'ÉPREUVES

Session 2013

ÉPREUVE ORALE D'ÉCONOMIE-DROIT

Temps de préparation : 20 minutes

Durée de l'épreuve : 20 minutes

Aucun document n'est autorisé. Les calculatrices sont interdites.

Éléments de corrigé n° 21

Place dans les programmes

Classe de première :

Les contrats

Classe de Terminale :

Le contrat de travail

Le régime du licenciement

Les libertés individuelles et collectives des salariés

1. Qualifiez juridiquement la situation présentée en annexe. 5 points

L'annexe est un article du journal l'Est Républicain du 17 juin 2011. Il relate le mouvement de grève conduit par une partie des salariés de l'entreprise pour protester contre le licenciement d'un salarié considéré comme abusif.

2. Expliquez les conséquences du licenciement pour le salarié 5 points

Le licenciement est la rupture du contrat de travail à l'initiative de l'employeur.

Il existe deux principaux types de licenciement :

- ✓ Licenciement individuel pour motif personnel, faute ;
- ✓ Licenciement pour motif économique ;

Le licenciement a pour effet la la rupture du contrat de travail et le paiement d'indemnités sauf en cas de faute lourde. Le salarié licencié exécute un préavis d'une durée variable en fonction des conventions collectives.

3. Expliquez la phrase soulignée. 5 points

La procédure de licenciement repose sur le principe du contradictoire. Elle comporte trois phases.

- ✓ La convocation de l'intéressé, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par lettre remise en main propre contre décharge, doit faire mention de l'objet de la convocation et de la possibilité de se faire assister, lors de l'entretien, par un représentant du personnel ou un autre salarié ou par un conseiller de son choix.
- ✓ L'entretien. L'employeur est tenu d'énoncer le ou les motifs du licenciement et d'entendre les arguments du salarié.
- ✓ La notification du licenciement par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans l'annexe, le salarié va recevoir sa lettre de licenciement postérieure à l'entretien préalable qui a eu lieu la veille.

Le contrat de travail est celui par lequel une personne (le salarié) s'engage à fournir une prestation de travail, en échange d'une rémunération (le salaire), pour le compte et sous la direction d'une autre personne (l'employeur).

Les trois éléments qui caractérisent un contrat de travail sont donc :

- ✓ La prestation de travail du salarié,
- ✓ La rémunération versée par l'employeur,
- ✓ L'existence d'un lien de subordination.

4. Indiquez si les salariés peuvent protester contre ce licenciement en ayant recours au droit de grève. 5 points

La grève est reconnue comme un droit par la Constitution. Pourtant, aucun texte ne le définit vraiment. C'est la jurisprudence qui précise : la grève est une cessation collective et concertée du travail, en vue de faire aboutir des revendications professionnelles. Dans ce cas, la grève est motivée par le licenciement jugé abusif par les salariés et par la contestation des méthodes de management.

Elle peut être menée à l'initiative des syndicats

Les syndicats sont des organismes de défense des intérêts professionnels.

Ils jouent un rôle actif dans les entreprises : ils informent, conseillent, défendent et soutiennent les salariés.

Dans le cas d'Arcelor, les syndicats jouent parfaitement leur rôle face au pouvoir de l'employeur.